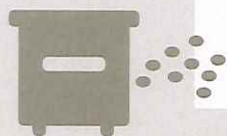


DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- ⇒ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ⇒ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



**CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTEL APICOLE**



**AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES**



**MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE**

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION



GDS
Centre



Section apicole
2018

MAIRIES

Contacts en région
4 rue Robert Mallet-Stevens
CS 60501
36018 CHATEAUROUX Cedex
contact@gdscentre.fr
www.gdscentre.fr

Adhérer, comment ?

Tout détenteur de colonies d'abeilles peut adhérer à la section apicole de GDS Centre tant que son domicile ou son siège d'exploitation se trouve en région Centre Val de Loire et cela à partir d'une ruche.

La section apicole compte parmi ses adhérents des apiculteurs les différentes structures apicoles partenaires comme les GDSA, l'ADAPIC, le CETA et les associations et syndicats locaux dans un souci de structurer la filière apicole autour du sanitaire.

Les services :

Organisme à Vocation Sanitaire régional dans le domaine animal, GDS Centre a pour missions la prévention, la surveillance et la maîtrise des dangers sanitaires.

1 VEILLE SANITAIRE

Un travail de veille technique et scientifique permanent

Veille par le conseiller sanitaire apicole régional afin d'accompagner les apiculteurs de la région ; participation aux travaux nationaux et régionaux

De l'expérimentation et des actions de surveillances collaboratives

Par le conseiller apicole régional et en partenariat avec d'autres structures apicoles

- une surveillance bénévole et accompagnée du parasite des colonies *varroa destructor* est proposée aux apiculteurs pour inciter à cette pratique nécessaire dans une bonne conduite des ruchers.

- enquêtes auprès des apiculteurs de la région pour mieux connaître leurs pratiques ou leurs demandes et adapter nos actions.

Alertes dangers apicoles

Par son réseau d'apiculteurs et le travail de veille, alerte des apiculteurs en cas de dangers important des colonies comme la suspicion d'un danger sanitaire de première catégorie (ex : *Aethina tumida*). L'alerte peut se faire par courrier électronique ou papier auprès des apiculteurs connus et concernés.

2 ASSAINISSEMENT MAITRISE

Plan régional de lutte contre le varroa

depuis 2013 - objectif principal : améliorer les pratiques des apiculteurs pour gérer ce fléau en apportant les connaissances nécessaires. Un travail d'information (plaquettes techniques, articles sur internet), de formation et de communication est en perpétuel développement depuis plusieurs années.

Programme Sanitaire d'Elevage (PSE) apicole régional

depuis 2017, un PSE permet de faciliter aux apiculteurs adhérents l'accès aux moyens de traitements pour sauver leurs colonies d'abeilles. L'accompagnement technique dans l'utilisation des produits garantit une utilisation optimum et raisonnée.

Assainissement des ruchers touchés

En cas de présence de danger sanitaire ou de mortalité anormale, le technicien apicole avec ses relais est aux côtés des apiculteurs pour le plan d'assainissement (loques, aethina, varroa...).

3 CONSEIL SANTE

Le conseiller sanitaire apicole régional

- animation de la filière sur le plan sanitaire ainsi que de la section apicole régional
- conseil individualisé auprès des apiculteurs (via des visites, par téléphone, par internet)
- veille technique et scientifique
- gestion du réseau de Techniciens Sanitaires Apicoles (TSA)
- création de contenus pédagogiques et informatifs pour les apiculteurs
- gestion des programmes de surveillance collective

Le réseau de techniciens sanitaires apicoles

En partenariat avec les structures sanitaires départementales, création et animation d'un réseau de techniciens formés et reconnus afin d'apporter aux apiculteurs du conseil au plus près.

Informations

Le site internet www.gdscentre.fr vous permet de retrouver les informations sur les dangers sanitaires qui peuvent atteindre les colonies d'abeilles de notre région. Vous trouverez aussi l'actualité, des fiches techniques et des informations administratives.